



**ACADÉMIE  
DE BESANÇON**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Doubs

Division des élèves et d'appui aux établissements  
Affaire suivie par : Corinne Jacquemot – Ayacha Khier  
Tél : 03 81 65 48 50  
Mél : [ce.viescolaire25@ac-besancon.fr](mailto:ce.viescolaire25@ac-besancon.fr)

26 avenue de l'observatoire  
25030 Besançon cedex

Besançon, le 27/09/2022

L'inspecteur d'académie, directeur académique  
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs des  
écoles publiques s/c de Mesdames les  
inspectrices et Messieurs les inspecteurs de  
l'Education nationale  
Mesdames les directrices et Messieurs les  
directeurs des écoles privées

Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement du second degré

**Objet : Accidents scolaires – guide technique et imprimé-type**

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le guide technique récapitulant les procédures et points réglementaires en matière d'accidents scolaires des élèves ainsi que l'imprimé-type **à utiliser exclusivement** pour toute déclaration d'accident scolaire survenu dans votre école ou établissement.

La division des élèves et d'appui aux établissements se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour l'inspecteur d'académie,  
le secrétaire général



Norbert Arnoult